



LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou par îlot

LOT / îLOT	surface du lot / de l'îlot [ares]			
	min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol (m ²)				
surface du sollement du sol (m ²)				
type de toiture				
type, disposition et nombre de constructions				
hauteur des constructions (m)				

Délimitation du PAP et des zones de PAG

délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courees de niveaux

terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... : nombre de niveaux pleins
+1, 2, ... R : nombre d'étages en retrait
+1, 2, ... C : nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ... S : nombre de niveaux en sous-sol

pourcentage minimal en surface construite brute à dédié au logement par construction

x% : pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

(%) : pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements non construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé
espace vert public

aire de jeu ouverte au public

aire extérieure pouvant être scellée

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Emplacement terrasse (à adapter à la profondeur de la construction)

troubois traversant

canalisation EP existante

Evacuation EP à ciel ouvert sur fond privé (emplacement indicatif)

Caniveau sur fond privé de type Aco Drain

Rétention enterrée pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

△ : tracé et orientation de la coupe

--- : côte minimum

— : côte maximum

— : terrain naturel

— : terrain en remblai projeté

— : fonds publics existants à réaménager dans le cadre du PAP

— : accès garage

○ : arbre existant

Lot 01	5,70 ares	Lot 09	4,82 ares	Lot 17	2,63 ares
-	181,50 m ²	-	374,40 m ²	-	305,00 m ²
354,70 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C
Lot 02	6,72 ares	Lot 10	4,63 ares	Lot 18	2,63 ares
-	181,50 m ²	-	374,40 m ²	-	305,00 m ²
361,50 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C
Lot 03	6,72 ares	Lot 11	5,43 ares	Lot 19	2,63 ares
-	181,50 m ²	-	374,40 m ²	-	305,00 m ²
361,50 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C
Lot 04	5,88 ares	Lot 12	5,39 ares	Lot 20	4,46 ares
-	181,50 m ²	-	374,40 m ²	-	310,00 m ²
347,50 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C+1S
Lot 05	6,18 ares	Lot 13	5,18 ares	Lot 21	5,80 ares
-	181,50 m ²	-	374,40 m ²	-	310,00 m ²
366,90 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C+1S
Lot 06	5,17 ares	Lot 14	4,62 ares	Lot 22	6,37 ares
-	155,20 m ²	-	310,00 m ²	-	280,00 m ²
334,00 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C+1S
Lot 07	4,35 ares	Lot 15	4,92 ares	Lot 23	5,23 ares
-	153,90 m ²	-	310,00 m ²	-	280,00 m ²
275,10 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C+1S
Lot 08	4,58 ares	Lot 16	3,70 ares	Lot 24	6,37 ares
-	153,90 m ²	-	310,00 m ²	-	280,00 m ²
275,10 m ²	1-mi	-	1-u	-	1-u
t2 (35°-42°)	hc - 6,30 m hf - 11,00 m ha* - 3,50 m	-	II+1C+1S	-	II+1C

* : ha - hauteur max acrotère dépendance (garage et carport)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNÉS À TITRE INDICATIF

